

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé (maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » *

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline *

L.AS



Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences

PASS



Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature

Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels



Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie



Si Sonia ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé



Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique



Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année



elle est admise en 2^e année de pharmacie



elle poursuit en 2^e année de chimie



elle peut redoubler cette 1^{re} année



elle peut se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire



il est admis en 2^e année de médecine



il poursuit en 2^e année de lettres



il doit se réorienter via **Parcoursup**

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

* selon les possibilités offertes par les universités

Une licence avec une option « accès santé » (L. AS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.)

qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »

✓ S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé

✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse

✓ Il poursuit en 2^e année de licence

✓ Il peut redoubler cette 1^{re} année

Il peut se réorienter via Parcoursup

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

↳ Parcoursup

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé

✓ S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année

✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse

✓ Il poursuit en 2^e année de licence

Il doit se réorienter via Parcoursup

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

↳ Parcoursup